



Mars 2025 - N°12

## *Le fil infos*

*L'actualité de la Communauté de communes*

*Sud Alsace Largue*

---

### L'édito

Chers abonné(e)s,

Alors que le printemps pointe le bout de son nez, nous avons le plaisir de vous présenter les temps forts de ce mois de mars si vite achevé, riche en actualités et en initiatives au service de notre territoire.

Au programme un point sur les caméras embarquées qui sont installées dans nos camions de collecte depuis le mois de janvier. Une innovation qui a pour objectif d'encourager un tri plus efficace et de sensibiliser chacun d'entre nous à l'importance d'un recyclage de qualité.

Nous sommes également ravis de partager avec vous un bilan encourageant pour l'année 2024 concernant notre dispositif de paiements pour service environnementaux (PSE). Chaque année, un bilan est réalisé sur les exploitations engagées, qui nous permet de mesurer les efforts déployés en faveur de l'environnement

et de déterminer la rémunération de chaque exploitation pour les services qu'elle fournit. Ce processus est essentiel pour encourager de meilleures pratiques tout en soutenant notre écosystème local.

Enfin nous vous présentons Candice Hermann, notre coordinatrice au service des seniors nouvellement engagée pour développer une politique adaptée à ces publics. Son engagement et son écoute seront un atout majeur pour améliorer la qualité de vie de nos aînés.

Nous avons aussi le plaisir de vous annoncer la tenue d'un *salon du livre et de la culture jeunesse* en juin, dont le programme est en cours de finalisation... Cet événement sera l'occasion de célébrer la littérature et la culture jeunesse au sens large, d'encourager la curiosité des jeunes lecteurs et de mettre en avant le travail de nos structures. De nombreux auteurs à l'échelle locale et nationale ont d'ores et déjà répondu présents...

Bonne lecture!

---

## L'intelligence artificielle au service de nos pratiques de tri

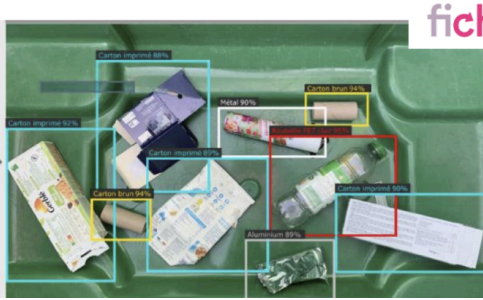


### Des caméras embarquées sont installées dans les camions de collectes depuis janvier

La communauté de communes est historiquement engagée dans une démarche qui œuvre à réduire l'impact de notre activité sur l'environnement et sur le territoire intercommunal et les gestes de tri sont largement adoptés grâce à la mise en place de la pesée embarquée il y a 25 ans et à une participation engagée et citoyenne des habitants dans ce dispositif.

Chaque année, la CCSAL collecte plus de 2 000 tonnes de recyclables, soit près de 90 kg par habitant. Depuis 2022, une augmentation des refus de tri a été néanmoins observée passant de 19 % à 29 % en 2024. Ces refus, correspondant à des objets non acceptés, des emballages mal préparés ou des déchets

alimentaires, engendrent non seulement un surcoût pour nous tous, mais compromettent également le potentiel de recyclabilité des matériaux. ([Notre article sur le sujet/ Newsletter janvier 2025](#))



## **ficha** Des caméras avec IA pour analyser les erreurs de tri :

Pour optimiser nos actions de prévention avec un objectif avant tout pédagogique et plus ciblé en amont de la collecte et améliorer l'efficacité du tri, la collectivité a fait le choix d'intégrer l'intelligence artificielle dans les camions de collecte.

L'objectif général du projet est :

- De communiquer individuellement auprès de la population afin que les habitants comprennent mieux les règles de tri
- De réduire le tonnage de refus de tri afin de réduire les coûts de traitement qui impactent la facture de chaque foyer
- D'améliorer la qualité du tri pour optimiser la recyclabilité des emballages et des papiers/cartons

Les caméras, installées à l'intérieur des camions, enregistrent une vidéo à chaque vidage de bac et détectent les éléments qui ne devraient pas y être. Les images des refus de tri, accompagnées de la géolocalisation et du numéro de puce du bac, sont envoyées ensuite au service "Produits Résiduels Ménagers" de la collectivité. Les données sont analysées quotidiennement, et les habitants concernés sont contactés directement par téléphone par le personnel CCSAL du service afin d'expliquer les erreurs détectées et clarifier les consignes de tri, ainsi que le fonctionnement des collectes et du recyclage des déchets, tout en garantissant la confidentialité des données.

Contrairement à nos méthodes de communication traditionnelles qui se font sur nos factures et par papier, avec des messages généraux à tous les foyers, cette approche permet d'adapter les messages en fonction des situations spécifiques observées et de donner une explication plus ciblée en fonction de la nature des erreurs caractérisées.

Il est important de souligner que de nombreuses erreurs de tri sont souvent involontaires, et c'est pourquoi nous adoptons une approche à la fois informative, pédagogique et corrective pour aider les habitants dans leurs gestes et pratiques de tri.

### **La sensibilisation et la formation des citoyens toujours au cœur de notre action**

En complément de cette initiative technologique, la CCSAL s'engage à renforcer la sensibilisation des habitants. Un ambassadeur du tri sera prochainement recruté pour rencontrer les citoyens et les aider à mieux comprendre les gestes à adopter. Des visites au centre de tri et des animations dans les écoles continuent également d'enrichir cette démarche, visant à renforcer l'éducation à la gestion des déchets.

En 2024, les 602 tonnes de refus de tri collectées ont engendré un surcoût de 230 000€, soit 10€ par habitant et par an. Une diminution modeste de 3 points dans le taux de refus suffirait à réduire les coûts élevés et les impacts du refus de tri pour la collectivité et les habitants.

Cette initiative nous encourage aussi à renforcer notre engagement collectif envers la protection de notre environnement et à construire un territoire plus résilient et durable.

[🔗 La presse en parle](#)

## PSE: un bilan encourageant pour l'année 2024 !



Un bilan 2023-2024 positif pour l'ensemble des 38 agriculteurs engagés dans le programme des PSE

### Les Paiements pour Service environnementaux : un engagement fort des agriculteurs

En 2022, la Communauté de communes Sud Alsace Largue (CCSAL) a lancé un dispositif innovant intitulé [Paiements pour Services Environnementaux \(PSE\)](#). Pour rappel ce programme vise à encourager les agriculteurs à adopter des pratiques durables, en les soutenant financièrement pour les services qu'ils rendent à l'environnement, tels que la préservation de la qualité de l'eau, la réduction de l'érosion des sols et la restauration de la biodiversité.

Chaque année, un bilan est réalisé sur chacune des 38 exploitations engagées, dans le but de calculer les trois indicateurs retenus dans ce dispositif PSE et de déterminer ainsi le montant de rétribution de chaque exploitation pour les services qu'elle rend à l'environnement. Ce moment des bilans est également un temps d'échange technique avec chaque exploitation engagée dans le dispositif et permet de faire le point sur l'évolution des pratiques.

### Eau et érosion : les enjeux phares du dispositif

Actuellement, 38 exploitations agricoles participent à ce programme, dont 23 ont intégré le dispositif en 2022 et 15 autres en 2023. Ces exploitations couvrent une superficie totale de 3 588 hectares, dont les zones dites "à enjeu du territoire" : 1 050 ha en zone à enjeu eau (zones de captages d'eau potable) et 1 470 ha en zone à enjeu érosion (avec risque de coulées).

Les PSE Sud Alsace Largue visent deux objectifs environnementaux principaux :



- **La préservation de la qualité de l'eau** : réduction de la pollution par les produits chimiques utilisés en agriculture.
- **La diminution du risque d'érosion** : limiter les sols nus pour éviter le ruissellement et les coulées d'eaux boueuses.

### Le programme repose sur l'évaluation des pratiques des agriculteurs selon trois indicateurs clés :

Les cultures à bas niveau d'impact (BNI) : Les agriculteurs doivent consacrer de 5 à 12% de leurs terres arables à des cultures nécessitant peu ou pas d'engrais ni de pesticides.

La réduction des herbicides (indicateur QSA) : Une baisse de 10 à 50% de l'utilisation d'herbicides par rapport à une référence est nécessaire pour bénéficier d'une rémunération.

La couverture du sol : Entre le 1er avril et le 30 juin, les agriculteurs doivent garantir une couverture du sol, soit par des cultures d'hiver, soit par des résidus de cultures pour ne pas que le sol ne soit nu pendant les périodes à risques orageux. **Des résultats encourageants :**

Les résultats obtenus en 2024 montrent des avancées significatives :

Une augmentation des surfaces cultivées à bas niveau d'impact, avec 42,5 hectares de prairies supplémentaires et 11,9 hectares de triticales (une céréale issue d'un croisement entre le blé et le seigle principalement utilisée comme plante fourragère), contribuant à réduire les intrants utilisés sur les cultures.

36 des 38 exploitations engagées ont réussi à réduire suffisamment leur utilisation d'herbicides pour être rémunérés, avec une diminution moyenne de 72% par rapport à la référence locale.

198 hectares de surfaces en zones à risque d'érosion (coulées de boues) ont été protégés entre avril et juin 2024, contribuant à la prévention de l'érosion des sols.

### Un impact environnemental également favorable

La transition vers des pratiques agricoles plus durables a permis d'économiser des quantités significatives d'engrais et de produits phytosanitaires, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre. Par exemple, la création de prairies a permis d'économiser environ 3 400 unités d'azote et jusqu'à 34 kg de produits phytosanitaires.

Perspectives : le dispositif PSE constitue un pas important vers une agriculture durable, récompensant les agriculteurs pour leurs efforts en faveur de l'environnement. Cependant, des défis demeurent, notamment en ce qui concerne la réduction supplémentaire des herbicides et l'engagement élargi des exploitations dans la couverture des sols. En 2024, on constate un développement notable des cultures qualifiées « Bas Niveau d'Impact », avec notamment les prairies (77%), les champs cultivés avec des céréales secondaires

(triticale, avoine,...) pour 21% ou ceux couverts par le miscanthus pour 2% qui sont valorisés pour l'alimentation des chaufferies biomasses comme à Bernwiller par exemple.

Ces cultures ont représenté plus de 90 hectares cultivés, dont **40 hectares en zone de captage, contribuant ainsi à la préservation de la qualité de l'eau**. Par ailleurs, la poursuite de la diminution de l'usage des herbicides est marquée par une réduction de 65% en 2024, permettant une économie de près de 360 kg de matières actives herbicides depuis le début des PSE. La couverture des sols, essentielle pour prévenir l'érosion, est garantie par des cultures d'hiver ou des pratiques de non-labour, assurant ainsi une protection efficace face aux aléas climatiques.

Un engagement fort en faveur de pratiques agricoles plus vertueuses qui s'accroît donc sur le territoire, accompagné et soutenu techniquement et qualitativement par les référents de la Chambre d'Agriculture d'Alsace et notre chargée de projet Agriculture et Environnement, Fanny Wagner.

Contact : Fanny Wagner - 07 50 56 78 04 - [f.wagner@sudalsace-largue.fr](mailto:f.wagner@sudalsace-largue.fr)

Les PSE en Sud Alsace Largue : la vidéo

Bilan 2024

---

## Candice Hermann, une coordinatrice au service des seniors du territoire intercommunal

La Communauté de communes Sud Alsace Largue regroupe 44 communes rurales et 22 300 habitants dont 26% de population a plus de 60 ans et ce chiffre attendra d'ici 2050, quasiment 50 % des habitants. Le nombre de seniors continue de croître avec une augmentation de 5% en 10 ans et s'accompagne d'une augmentation progressive de la dépendance, avec l'arrivée à des âges avancés de la génération du baby-boom.

La Communauté de communes mène depuis de nombreuses années une politique intense de services aux familles (structures d'accueil collectif petite enfance, enfance, jeunesse, actions de parentalité, ...) mais propose peu d'actions envers la population des seniors.

En partenariat avec la [Caisse d'allocations familiales du Haut-Rhin](#), la CCSAL s'est engagée dans une [Convention Territoriale Globale](#) visant à définir un projet social du territoire et à s'intéresser à l'ensemble de sa population. En parallèle, la CCSAL s'est également inscrite dans un plan [Petite Ville de Demain](#) avec un volet habitat développé.

Le vieillissement de la population sur notre territoire constitue un défi majeur et il est essentiel d'anticiper cette évolution. Compte tenu de la proportion de seniors dans notre population, la collectivité a décidé de prêter une attention accrue à leurs besoins. Elle s'engage ainsi dans une politique de prévention de la perte d'autonomie, visant à soutenir et accompagner ce public afin qu'il puisse rester chez lui le plus longtemps possible. Cette politique est mise en place dans le cadre d'un appel à projet de la conférence des financeurs

réunissant la [Collectivité européenne d'Alsace](#) et ses partenaires (Caisse nationale de Solidarité pour l'autonomie (CNSA), ARS, CARSAT, MSA, AGIRC-ARCCO) soutenant financièrement, à hauteur de 68 000 € sur deux ans, un poste de coordinateur sénior sur le territoire.



Depuis janvier, la Communauté de communes a donc nommé **Candice Hermann** en tant que Coordinatrice Seniors.

Ce poste vise à renforcer les initiatives en faveur des personnes âgées et des aidants et à faire le lien entre les différents partenaires du territoire en charge de cette question.

L'expression "séniors" regroupe différents âges et plusieurs catégories d'habitants qu'il s'agit de prendre en compte avec leurs spécificités et leurs besoins pour

un meilleur vivre ensemble sur les territoires. Des Baby-Boomers (50-66 ans), aux jeunes seniors (66-70 ans) jusqu'aux grands seniors (plus de 80 ans), il s'agit de tous les considérer comme acteurs de la vie économique, sociale et culturelle de notre territoire.

La mission principale de Candice Hermann est pour l'instant de mener un diagnostic approfondi concernant la population **de plus de 60 ans** vivant sur le territoire de la CCSAL et d'identifier les services qui lui sont dédiés, en matière de mobilités, de loisirs, de soins de santé et de maintien à domicile.

Elle a aussi une mission d'information et en partenariat avec notre [espace France services](#), elle pourra vous informer sur les dispositifs qui peuvent vous venir en aide financièrement ou sous forme matérielle (portage de repas, aide à domicile...).

Le champ d'action est vaste, puisqu'elle peut aussi être sollicitée dans le cadre de l'amélioration ou l'adaptation du logement, afin de faciliter le quotidien dans votre résidence en lien avec les services instructeurs (avec [Ma prime Adapt](#) par exemple) ou les démarches concernant la mobilité ([Taxi des aînés](#)).

### **Une écoute attentive des besoins des seniors**

depuis sa prise de poste, Candice se rend dans les établissements consacrés au bien-être des personnes âgées, dans le but de favoriser des synergies et d'explorer des moyens d'améliorer les services déjà en place. Elle travaille à l'établissement de réseaux de partenaires autour de la prise en compte de ces publics et adopte une démarche proactive en dialoguant directement avec les seniors à travers des questionnaires, des entretiens et des événements thématiques, afin d'identifier leurs attentes spécifiques et d'orienter les actions futures.

Il s'agira aussi de travailler aussi sur l'intergénérationnel et le développement d'animations qui favorisent l'implication des seniors dans la vie sociale locale, en développant par exemple le lien avec nos structures enfance jeunesse qui sont déjà impliquées dans des animations avec les résidents des MARPA du secteur.

### **Accompagner la transition vers la retraite**

Parmi les initiatives à venir, Candice organisera prochainement des ateliers intitulés **"Bienvenue à la Retraite"**, en partenariat avec l'association [Brain Up](#). Ces ateliers, destinés aux futurs et jeunes retraités, se dérouleront sur six séances de deux heures. Des professionnels du territoire seront présents pour répondre aux questions des participants et les accompagner dans cette nouvelle étape de vie.



Les dates des ateliers sont fixées aux **vendredis 16, 23 mai et 6, 13, 20 et 27 juin, de 9h30 à 11h30**, au siège de la CCSAL à Dannemarie.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en contactant Candice Hermann à l'adresse [c.hermann@sudalsace-largue.fr](mailto:c.hermann@sudalsace-largue.fr) ou par téléphone au **03 89 07 24 24**.

[Les ateliers retraite](#)

Communauté de Communes Sud Alsace Largue  
7 Rue de Bâle  
68210 Dannemarie

Inscription et renseignements :  
03.89.07.24.24  
[c.hermann@sudalsace-largue.fr](mailto:c.hermann@sudalsace-largue.fr)



## Un salon du livre et de la culture jeunesse en juin



Notez bien la date ! **Le 14 juin prochain**, préparez-vous à vivre une journée exceptionnelle dédiée au livre et à la culture jeunesse à Seppois-le-Bas ! Notre tout **premier salon du livre et de la culture jeunesse**, s'annonce retentissant avec déjà plus de 20 auteurs illustrateurs de notoriété locale et nationale prêts à partager leur passion avec petits et grands lecteurs.

Depuis février, nos équipes de la Direction des solidarités, de la culture et de la communication s'activent avec une énergie débordante pour vous offrir une multitude d'ateliers et de projets créatifs !

Cet événement ne se limite pas à célébrer la lecture ; il mettra aussi en avant notre engagement à enrichir le parcours éducatif des jeunes dans nos structures d'accueil : arts graphiques, cultures urbaines, ludothèques, bibliothèques, ateliers de contes, création de livres, ateliers de musique, Escape Games...



En partenariat avec la [Médiathèque de Dannemarie](#), l'[Ecole de musique intercommunale](#), des associations locales, de nombreux intervenants professionnels ou bénévoles, vous pourrez profiter d'ateliers ludiques et interactifs, rencontrer les auteurs, participer à des lectures publiques et dédicaces...

Un programme interactif et plein de surprises pour toute la famille se prépare ...!

## Les prochains rendez-vous - Les infos pratiques

- **Jeudi 10 avril** : Conseil communautaire. Balschwiller
- Les vacances approchent, vos enfants ne sont pas encore inscrits ? [Découvrez le programme de nos accueils de loisirs /animations jeunesse et les sorties du club ados...](#)
- **Jeudi 19 Juin** : [Salon des communes et des intercommunalités du Haut-Rhin](#)



Lettre d'informations Sud Alsace Largue // Mars 2025

**Communauté de communes Sud Alsace Largue - 7 rue de Bâle - 68210 - Dannemarie - France**

**SIRET 200 066 033 000 16 - APE 8411Z Administration Publique Générale**

Vous recevez cette communication car vous avez donné votre accord lors de la création de votre compte. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant que vous pouvez exercer à tout moment. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#).